

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 JUIN 2023 - 19 H 00**

Délibération n°1-28/06/2023 – VENTE IMMOBILIERE 38 BOULEVARD BARBUSSE (AT 30)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur TEZEL Sféri, gérant de la société Lorraine Food (Marly 57) pour l'acquisition de l'immeuble situé au 38, Boulevard Barbusse à Tomblaine au prix de 134 000 €, hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur.
- **DESIGNE** Maître Régis GAUTHIER, notaire, situé 23, rue Isabey à Nancy comme étant en charge de l'adjudication et de tout autre document relatif à celle-ci.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente ainsi que les actes notariés correspondants et tout autre document relatif à cette vente.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°2-28/06/2023 – VENTE IMMOBILIERE 1 RUE MOZART (AS332)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur Ilkay KONAK pour l'acquisition de la propriété 1 rue Mozart au prix de 160 000€, hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur.
- **DESIGNE** Maître Jean-Marc CUIF, notaire situé 2 place André Maginot à Nancy comme étant en charge de l'adjudication et de tout autre document relatif à celle-ci. L'adjudication s'effectuerait directement auprès de Monsieur KONAK ou par le biais d'une société civile immobilière (SCI).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte notarial correspondant ainsi que tout autre document relatif à cette vente.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°3-28/06/2023 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

MODIFIE le tableau des effectifs 2023.

Adopté à l'unanimité.

Tomblaine, le 29 Juin 2023.

Hervé FERON,
Maire de TOMBLAINE,
Vice-Président de la Métropole
du Grand Nancy,

